



## ► Compte rendu des travaux

8B

Conférence internationale du Travail – 110<sup>e</sup> session, 2022

Date: 11 juillet 2022

---

### Sommet sur le monde du travail

#### Table des matières

	<b>Page</b>
Table ronde de haut niveau – Face à la multiplication des crises mondiales: promouvoir la résilience et une reprise centrée sur l’humain .....	3
Allocution des chefs d’États .....	12
Allocution de Son Excellence M. Wavel Ramkalawan, Président de la République des Seychelles .....	12
Allocution de Son Excellence M <sup>me</sup> Xiomara Castro Sarmiento, Présidente de la République du Honduras .....	15
Conversation sur le thème: Face à la multiplication des crises mondiales: promouvoir la résilience et une reprise centrée sur l’humain .....	17

**Vendredi 10 juin 2022, 10 h 00**

**Président: M. Moroni**

## **Le Président**

(original espagnol)

J'ai l'honneur de déclarer ouverte cette séance plénière spéciale de la 110<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail, consacrée au Sommet sur le monde du travail. Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à cette manifestation de haut niveau dont le thème est cette année: «Face à la multiplication des crises mondiales: promouvoir la résilience et une reprise centrée sur l'humain».

La séance débutera par une table ronde de haut niveau. Son Excellence M. Wavel Ramkalawan, Président de la République des Seychelles, et son Excellence M<sup>me</sup> Xiomara Castro Sarmiento, Présidente de la République du Honduras, nous feront ensuite l'honneur de leur présence.

Ces discours seront suivis d'une conversation entre M<sup>me</sup> Passchier, présidente du groupe des travailleurs à la Conférence, M. McCoy, directeur général de la Confédération irlandaise des entreprises et des employeurs, et M. Ryder, Directeur général du Bureau international du Travail et Secrétaire général de la 110<sup>e</sup> session de la Conférence.

## **Table ronde de haut niveau – Face à la multiplication des crises mondiales: promouvoir la résilience et une reprise centrée sur l'humain**

### **Modératrice**

- M<sup>me</sup> Sharanjit Leyl, journaliste et présentatrice

### **Intervenants**

- M. Pierre-Yves Dermagne, vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et du Travail, Belgique
- M. Bhupender Yadav, ministre du Travail et de l'Emploi, Inde
- M<sup>me</sup> Isabelle Durant, secrétaire générale adjointe de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- M<sup>me</sup> Foni Joyce Vuni, directrice de recherche au Refugee-Led Research Hub, Kenya
- M<sup>me</sup> Saïda Neghza, présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes, Algérie
- M. Omar Faruk Osman Nur, secrétaire général de la Fédération des syndicats somaliens, Somalie

---

Dans ses remarques liminaires, **le Directeur général** du BIT, Guy Ryder, a souligné que la pandémie de COVID-19 avait accru les incertitudes existantes sur les plans social, politique et économique, et lourdement affecté les pays, les travailleurs et les entreprises. Le monde se relevait à peine de la crise du COVID-19 lorsqu'une nouvelle crise causée par le conflit en

Ukraine avait généré une onde de choc et placé les gouvernements, les travailleurs et les entreprises face à des problèmes s'aggravant mutuellement. Le Directeur général a indiqué que la reprise observée sur les marchés du travail l'année passée était fragile et inégale, et que la situation s'était même encore détériorée dans certains pays et régions. Il a attiré l'attention sur le fait que l'objectif collectif d'une reprise centrée sur l'humain, fixé à la dernière Conférence, risquait désormais d'être compromis.

Le Directeur général a indiqué que, à l'échelle mondiale, le nombre d'heures travaillées au premier trimestre de 2022 était inférieur de 4 pour cent à son niveau d'avant la pandémie, ce qui équivalait à la perte de 112 millions d'emplois à plein temps depuis le début de la pandémie. Il a jugé cette situation profondément préoccupante, car derrière ces statistiques se trouvaient des individus, des familles et des communautés. Les pays à revenu faible ou intermédiaire étaient les premiers à en subir les conséquences. Le Directeur général a souligné que ces crises faisaient grimper les prix des produits alimentaires et de l'énergie, et que la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt ainsi que la perturbation des chaînes d'approvisionnement aggravaient encore davantage la situation.

Le Directeur général a souligné que ces problèmes faisaient peser une pression énorme sur les marchés du travail, et en particulier sur les groupes vulnérables tels que les femmes, les réfugiés ou les personnes déplacées, et les jeunes. Avant la pandémie, de nombreuses personnes étaient déjà confrontées aux inégalités, au chômage, à l'informalité persistante, à l'absence de protection sociale et à la restriction des droits au travail et du dialogue social. Le Directeur général a cité la Constitution de l'OIT, qui affirme que «la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous».

Le Directeur général a indiqué que, en dépit des perspectives sombres et incertaines, les décideurs ne devaient pas perdre de vue l'avenir du travail, sur lequel reposaient les espoirs et aspirations de millions de personnes. Il a invité les parties prenantes à se rassembler pour construire un avenir meilleur, plus équitable et plus inclusif pour tous. Il a ajouté que le travail décent devait être une réalité pour tous les individus, en particulier les plus vulnérables. Des efforts collectifs devaient être déployés pour réaliser les objectifs de développement durable des Nations Unies. En conclusion, le Directeur général a déclaré que la voie à suivre était d'instaurer une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente.

Une vidéo de présentation a été diffusée, décrivant les crises multidimensionnelles auxquelles était confronté le monde du travail, y compris les évolutions démographiques, la diffusion inégale des technologies, la pandémie de COVID-19 et les retombées mondiales du conflit en Ukraine, lequel contribuait aux perturbations alimentaires, énergétiques et financières. On recensait quelque 207 millions de chômeurs en 2022, et le retour au monde d'avant le COVID-19 serait difficile. La vidéo mettait en lumière les conséquences différenciées subies par les femmes, les jeunes et les réfugiés, ainsi que par les travailleurs de l'économie informelle et les micro, petites et moyennes entreprises. Elle exhortait les acteurs gouvernementaux, les travailleurs et les employeurs à participer au Sommet sur le monde du travail et à y faire entendre leur voix, ainsi qu'à concrétiser l'Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19.

**La modératrice** a expliqué le fonctionnement d'un élément innovant du Sommet, l'application «ILO Events», qui permettait au public d'interagir en utilisant la fonctionnalité «Sondage du public». Elle a invité les participants à répondre à la première question du sondage, libellée comme suit: Quel est le principal défi auquel est confronté le monde du travail? Cinq réponses possibles étaient proposées:

- a) des niveaux élevés d'informalité et de chômage, et une protection sociale inadéquate;
- b) des inégalités croissantes entre les pays et au sein des sociétés;
- c) l'absence d'un dialogue social adéquat et le non-respect des droits au travail;
- d) l'urgence climatique;
- e) les crises alimentaire, financière et énergétique mondiales.

Trente-quatre pour cent des répondants ont voté pour la réponse a): des niveaux élevés d'informalité et de chômage, et une protection sociale inadéquate. Vingt-six pour cent ont choisi la réponse b): des inégalités croissantes entre les pays et au sein des sociétés.

La modératrice a posé la première question aux intervenants: «De votre point de vue (de travailleur, d'employeur, de gouvernement, etc.), comment s'articule cette conjonction d'*anciens* et de *nouveaux* défis? Comment ces crises et défis multiples façonnent-ils le monde du travail? À votre niveau, quelles conséquences constatez-vous?». Elle a précisé que les défis anciens englobaient la crise climatique, les conflits et les fractures démographique et technologique, tandis que les défis nouveaux étaient notamment la pandémie de COVID-19, la crise en Ukraine et l'augmentation des tensions inflationnistes.

**M. Dermagne** a commencé en mettant en avant les décennies de déréglementation et de perte de pouvoir de la puissance publique, y compris l'État. Il a ensuite déclaré que le dérèglement climatique produisait des effets particulièrement inquiétants, qui s'étaient manifestés de manière évidente ces dernières années. Les pays de l'hémisphère Sud étaient généralement les plus touchés, mais les conséquences s'étaient aussi accélérées dans l'hémisphère Nord. L'intervenant a attiré l'attention sur les inondations survenues en Belgique en 2021, qui avaient causé la mort de 41 personnes et constituaient la plus importante catastrophe naturelle de l'histoire récente du pays.

L'intervenant a ensuite fait part de son inquiétude concernant les inégalités croissantes qui engendraient généralement des conséquences en cascade, comme l'avait démontré la pandémie de COVID-19. Celle-ci avait frappé les populations les plus vulnérables dans tous les pays et s'était révélée plus complexe dans les pays dépourvus de systèmes de santé ou de protection sociale adéquats.

M. Dermagne a souligné que la mondialisation de la chaîne de valeur représentait un défi supplémentaire, en particulier compte tenu de la déréglementation et de la perte de contrôle des États et de la puissance publique. Il a ajouté que ce phénomène était aggravé par le niveau élevé des coûts environnementaux, qui n'étaient pas pris en compte dans les prix du marché.

L'intervenant a indiqué que le conflit en Ukraine avait encore accentué ces défis interdépendants. Par conséquent, la communauté internationale devait prendre des mesures immédiates, analogues à celles prises pendant la pandémie de COVID-19.

La préservation de l'emploi et la création de nouveaux emplois étaient tout aussi essentielles aujourd'hui que durant la pandémie. L'intervenant a insisté sur le fait que les gouvernements devaient agir rapidement pour s'adapter à l'évolution du monde du travail liée aux enjeux sociaux et économiques. Il a également attiré l'attention sur le développement du

télétravail et l'intégration de l'intelligence artificielle, auxquels les gouvernements devaient accorder une attention renouvelée. Les gouvernements devaient aussi établir des cadres stratégiques encourageant le développement de nouvelles compétences, pour aider les travailleurs à faire face à la transition environnementale et à la transition numérique en Europe.

L'intervenant a souligné que le développement des compétences était un élément important pour une transition numérique mondiale réussie, et qu'une attention particulière devait être accordée à certains groupes cibles plus isolés sur le marché du travail ou évoluant à la marge de celui-ci – bien souvent des femmes, des travailleurs migrants et des jeunes. Il a cité l'exemple du Pacte vert pour l'Europe, visant à créer un million d'emplois d'ici à 2030, qui constituait un test décisif pour faire du travail décent une réalité.

M. Dermagne a insisté sur l'importance de garantir des emplois de qualité et le travail décent, et s'est dit heureux des progrès récemment accomplis en Europe, notamment en ce qui concernait la garantie d'un salaire minimum, l'égalité de genre sur le lieu de travail et la rémunération équitable.

Enfin, il a souligné le défi que constituait la réglementation des chaînes de valeur mondialisées compte tenu de l'émergence de nouveaux acteurs économiques dans les chaînes de valeur qui échappaient au contrôle direct des États et des organisations multilatérales. Les valeurs et principes de l'OIT devaient impérativement être compris et intégrés par ces acteurs, et promus dans toute la chaîne de valeur.

**M. Yadav** a répondu à la question en mentionnant tout d'abord la dichotomie opposant les conséquences négatives du COVID-19 et les effets positifs de la transformation numérique.

L'intervenant a poursuivi en donnant des exemples de mesures prises par le gouvernement indien pour garantir une reprise centrée sur l'humain après la pandémie. Il a souligné l'importance d'avoir accès à des données fiables sur les travailleurs du secteur informel et a cité la création, par l'Inde, d'une plateforme numérique recensant 280 millions de travailleurs informels et leurs 400 professions. Du fait de la numérisation, les travailleurs des plateformes numériques étaient en train de devenir une nouvelle catégorie de travailleurs. L'intervenant a expliqué qu'il était important de définir juridiquement cette catégorie de travailleurs. Il a indiqué que le nouveau Code du travail de son pays visait également à offrir aux travailleurs du secteur informel une protection sociale adéquate.

M. Yadav a aussi mis en avant l'importance de la mobilité et des migrations, ainsi que les possibilités d'utilisation de la technologie pour les travailleurs concernés. Il a donné l'exemple de l'Inde, qui s'efforçait de mieux comprendre les causes des migrations au travers d'une enquête sur les travailleurs migrants qui éclairerait la conception d'un plan d'action approprié. Il a cité l'exemple du programme Pradhan Mantri Rojgar Protsahan Yojana, mis en place pour que les travailleurs du secteur informel (vendeurs ambulants, conducteurs de *rickshaws*) bénéficient de systèmes de sécurité sociale universelle, y compris de pensions.

Pour finir, il a fait observer que, compte tenu des évolutions démographiques actuellement à l'œuvre à l'échelle mondiale, il était d'autant plus important d'assurer une mobilité adéquate des travailleurs et d'instaurer les conditions nécessaires pour des migrations de main-d'œuvre réussies.

**M<sup>me</sup> Durant** a insisté sur la difficulté de hiérarchiser ces défis car ils étaient tous interdépendants et créaient dans le même temps un cercle vicieux. Ils devaient donc être analysés et traités de manière globale. L'intervenante a affirmé que l'aspect le plus important et auquel touchaient tous ces défis était la place centrale de la vie humaine. L'accès à la

nourriture étant indispensable à la survie, la crise alimentaire était le problème prioritaire à régler. La coopération internationale était nécessaire pour répondre à la hausse des prix et des taux d'intérêt. La crise de la dette et les questions de protection sociale étaient étroitement liées.

M<sup>me</sup> Durant a abordé la question de la formalité et de l'informalité en adoptant différentes perspectives nationales. Elle a indiqué que, dans le monde développé, l'informalité concernait essentiellement l'«ubérisation», tandis que, dans les pays en développement, elle était associée à des possibilités économiques et à la numérisation pour des millions de personnes marginalisées. Elle a souligné qu'il fallait rompre ce cercle vicieux au niveau mondial en travaillant ensemble.

M<sup>me</sup> Vuni a également insisté sur la difficulté de choisir un seul défi parmi tous ceux mentionnés, compte tenu de leur interdépendance. En s'appuyant sur les échanges qu'elle avait eus avec les réfugiés durant les six dernières années, elle a décrit brièvement la façon dont les personnes sur le terrain percevaient et affrontaient ces défis. Le souci premier des gens, en particulier des réfugiés, était la dignité. Leur priorité n'était pas d'accéder à la technologie, mais aux produits alimentaires, à la sécurité et à l'autosuffisance.

La marginalisation des femmes et des enfants, notamment dans l'espace public, était également une priorité. L'une des solutions pour autonomiser cette catégorie de population était l'accès à l'éducation. Pour relever ces défis, la responsabilisation et des politiques progressistes étaient des éléments essentiels. L'intervenante a ensuite expliqué que les personnes sur le terrain avaient déjà réfléchi à des solutions à leurs problèmes. En conclusion, elle a indiqué qu'il serait extrêmement utile d'établir des liens et de mener cette discussion au niveau communautaire.

M<sup>me</sup> Neghza a indiqué que toute mesure prise devrait comporter une dimension centrée sur l'humain. Elle a ajouté que la réponse apportée par le monde à la crise du COVID-19 était un symbole d'espoir pour l'humanité. Elle a souligné qu'aucune stratégie ou politique ne pourrait être payante si elle ne reconnaissait pas l'importance du développement des compétences et aptitudes de chacun.

L'intervenante a rappelé que, par le passé, beaucoup d'initiatives judicieuses avaient échoué car elles n'intégraient pas la dimension humaine. Les multiples crises actuelles découlant de la pandémie de COVID-19 et de la situation en Ukraine accentuaient les disparités entre les pays riches et les pays en développement. Prenant l'exemple de l'Algérie, l'intervenante a indiqué qu'une reprise s'était amorcée, mais que la guerre en Ukraine y avait mis un coup d'arrêt. Les employeurs demandaient notamment au gouvernement d'alléger leur charge fiscale.

**M. Osman Nur** a dressé un tableau complet des enjeux présents dans le contexte somalien. Il a indiqué qu'en Somalie les problèmes existants liés aux conflits et au chômage s'étaient conjugués aux nouvelles crises résultant de la pandémie de COVID-19 pour creuser les lacunes en matière de protection des travailleurs, de protection sociale, de soins de santé, d'emploi productif et d'accès aux vaccins. En Somalie, sept personnes sur dix étaient considérées comme pauvres, et le chômage des jeunes atteignait le niveau colossal de 67 pour cent. Pour neuf ménages somaliens sur dix, au moins un besoin humain fondamental – éducation, argent ou eau, par exemple – n'était pas satisfait. Soixante-treize pour cent des enfants étaient pris dans l'engrenage de la pauvreté, sur fond d'insécurité et de menace terroriste généralisées. Environ 43 pour cent des femmes participaient activement au marché du travail, contre 67 pour cent des hommes.

L'intervenant a ensuite mis en avant des questions non résolues dans l'économie informelle: la rémunération inférieure, le niveau élevé de pauvreté au travail et l'absence de droits. Il a spécifiquement mentionné les conséquences disproportionnées subies par les femmes. Il a souligné qu'il n'existait pas de programmes de protection sociale dirigés par le gouvernement et que plus de 90 pour cent de la population était privée de protection sociale. En outre, les catastrophes naturelles comme les crues subites, les sécheresses, les invasions de criquets et les dommages aux cultures engendraient de nouvelles perturbations. Ces défis qui se posaient en Somalie étaient aussi prédominants dans d'autres pays d'Afrique.

Après cette première partie consistant à passer en revue les difficultés, **la modératrice** a invité les participants à passer à la deuxième partie de la séance, consacrée à la recherche de solutions. Elle a invité le public à répondre à une deuxième question, libellée comme suit: Pour favoriser une reprise centrée sur l'humain, quelle devrait être la priorité absolue de la communauté internationale? Cinq réponses possibles étaient proposées:

- a) améliorer le fonctionnement du système multilatéral;
- b) accroître les flux financiers à destination des pays les moins avancés et des autres pays en développement;
- c) garantir la durabilité environnementale;
- d) améliorer la mise en œuvre des droits internationaux au travail;
- e) promouvoir l'investissement privé socialement responsable.

Les répondants ont nettement plébiscité les réponses *b*): accroître les flux financiers à destination des pays les moins avancés et en développement (36 pour cent) et *a*): améliorer le fonctionnement du système multilatéral (25 pour cent).

**La modératrice** a ensuite invité les experts à répondre à une deuxième question: «Dans la question adressée au public, cinq mesures clés susceptibles de favoriser une reprise résiliente et centrée sur l'humain étaient énumérées. Selon vous, comment ces mesures pourraient ou devraient-elles être combinées pour atteindre cet objectif? Diriez-vous que l'une de ces mesures est plus importante que les autres et requiert de ce fait une attention particulière de notre part – et de la part de l'OIT?»

**M. Dermagne**, citant Winston Churchill qui disait qu'il ne fallait jamais «gaspiller une bonne crise», a souligné que les responsables politiques devaient tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19. Il était essentiel que les pouvoirs publics protègent les travailleurs contre les retombées de la crise du COVID-19, à l'aide de systèmes de protection sociale et de systèmes de santé performants, et au moyen de la négociation collective et du dialogue social, lesquels jouaient un rôle fondamental dans l'atténuation des conséquences humaines et économiques de la pandémie.

M. Dermagne a ensuite insisté sur l'importance pour les autorités au niveau international ou multilatéral de faire respecter les cadres réglementaires, et a félicité le Directeur général du BIT pour son action dans ce domaine. Promouvoir la protection sociale tout en imposant des politiques d'austérité ne menait à rien. L'intervenant a également insisté sur la nécessité de mettre en cohérence les paroles et les actes et d'accroître les flux financiers à destination des pays ayant besoin d'une aide.

M. Dermagne a demandé aux responsables politiques de réfléchir aux contributions que les entreprises multinationales pourraient verser, citant à titre d'exemple une proposition de l'Organisation de coopération et de développement économiques visant à imposer aux entreprises multinationales un impôt mondial adapté à l'ère du numérique. L'intervenant a

souligné que l'OIT jouait un rôle essentiel, ce qui était lié à sa spécificité. L'Organisation était en effet unique en son genre et se distinguait des autres organisations internationales par sa structure tripartite et par le fait que la justice sociale se trouvait au cœur de son mandat. L'OIT devait être renforcée pour être mieux à même de remplir sa mission et de faire face aux défis cumulés qu'elle aurait à relever dans les années à venir.

En conclusion, M. Dermagne a salué le rôle joué par l'OIT dans la promotion du travail décent en Belgique et a réaffirmé qu'il soutenait l'action de sensibilisation menée par le Secrétaire général de l'ONU et le Directeur général du BIT pour promouvoir l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui d'une transition juste.

**M. Yadav** s'est tout d'abord fait l'écho des observations formulées par M<sup>me</sup> Durant au sujet de l'accès au secteur formel et des moyens de subsistance. Selon lui, il faudrait structurer l'action en faveur des réfugiés et des travailleurs en situation précaire autour de trois étapes – ou priorités: d'abord, la dignité, ensuite, les emplois décents et, enfin, les compétences technologiques.

L'orateur a souligné que les pays en développement avaient besoin d'aides financières et de transferts de technologie cohérents ainsi que de cadres juridiques renforcés. Il a appelé l'attention des participants sur l'impact du changement climatique sur l'avenir de la main-d'œuvre migrante dans les pays vulnérables, celui-ci étant susceptible d'avoir des répercussions profondes sur les conditions de travail.

**M<sup>me</sup> Durant** s'est dite peu surprise par le fait que plus d'un tiers des personnes ayant répondu à la deuxième question considéraient que l'accroissement des flux financiers à destination des pays les moins avancés et des autres pays en développement était une priorité absolue. Ce résultat mettait en évidence l'importance des négociations au sein des institutions financières internationales. Pour être en mesure de combler les lacunes en matière de protection sociale, les États devaient pouvoir disposer de recettes suffisantes. Or les obligations au titre du service de la dette faisaient peser une lourde charge sur nombre de pays. Le Fonds monétaire international était le principal acteur en matière d'allègement de la dette. Pour illustrer son propos, M<sup>me</sup> Durant a cité le cas de Sri Lanka, où des problèmes sociaux et sociétaux étaient apparus en raison du non-remboursement de la dette.

M<sup>me</sup> Durant a ensuite traité la question des échanges dette-nature et a souligné que le changement climatique devait faire l'objet d'une réflexion approfondie. Selon elle, les débats qui devaient avoir lieu prochainement dans le cadre de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche revêtaient une importance cruciale car il s'agissait de permettre aux personnes de vivre de la pêche et de travailler dans ce secteur tout en protégeant les océans. Enfin, elle a fait part de ses réflexions sur la transition énergétique et a affirmé que la guerre en Ukraine ne devait pas porter un coup à la transition énergétique engagée dans les pays et au niveau international. Elle a également appelé à écouter ce que les pays en développement avaient à dire sur les aides financières. Faute de prendre ces difficultés à bras-le-corps, la confiance dans le système international risquait de s'éroder et l'instabilité de s'aggraver.

**M<sup>me</sup> Vuni** a déclaré que la pandémie de COVID-19 avait mis en évidence aussi bien la capacité de résilience des communautés que la non-satisfaction de certains de leurs besoins. Étant donné que les problèmes actuels étaient pour la plupart inédits et graves, il importait de sortir des sentiers battus et de trouver des solutions novatrices, puisque le système actuel ne permettrait peut-être pas de les régler. Pour illustrer son propos, l'oratrice a cité deux exemples d'initiatives menées à bonne fin par des groupes de réfugiés en Ouganda et au

Zimbabwe. Il importait de revenir au niveau des collectivités locales pour trouver des solutions, en particulier en investissant dans l'éducation pour la consolidation de la paix.

**M<sup>me</sup> Neghza** a déclaré que la Confédération générale des entreprises algériennes avait pris des mesures en faveur des personnes les plus vulnérables et avait milité afin que celles qui avaient de faibles revenus bénéficient d'exonérations fiscales. Un système d'allocations avait été mis en place afin de stimuler l'investissement et de promouvoir la reprise. Elle a lancé un appel à une plus grande solidarité internationale et à un respect plus poussé des valeurs compte tenu du fait que la famine, les migrations et les déplacements forcés étaient de plus en plus répandus, et qu'un dialogue social mondial inclusif sur l'accélération du développement durable pour tous permettrait de garantir la paix dans le monde pour l'avenir. L'OIT et les employeurs pouvaient jouer un rôle essentiel en mobilisant les forces pour lutter contre le réchauffement planétaire et le changement climatique, y compris les tempêtes de sable. En conclusion, l'intervenante a souligné que tous les participants avaient une destinée commune. L'OIT avait été d'un grand secours en apportant aux pays une aide dont ils avaient cruellement besoin, en particulier en Afrique.

**M. Osman Nur** a indiqué que, du point de vue des travailleurs, toutes les interventions des orateurs précédents avaient été très pertinentes. Des efforts avaient été accomplis concernant les normes du travail en Somalie, laquelle avait ratifié sept conventions de l'OIT l'année précédente, dont la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981. Le plus difficile était toutefois d'incorporer ces normes dans l'ordre juridique interne et de les mettre en œuvre. La recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017, devrait être utilisée pour faire face à la crise et favoriser la résilience.

En ce qui concerne la réforme du système multilatéral, des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale proposaient des mesures d'aide immédiates, mais n'offraient pas de solutions à long terme en Somalie. Les organisations internationales devraient agir de manière cohérente et mieux coordonner leurs politiques, pour éviter les chevauchements d'activités. En outre, les travailleurs souhaitaient qu'un nouveau contrat social soit établi en ce qui concerne la création d'emplois pendant la phase de reprise faisant suite à la crise du COVID-19. Les partenariats stratégiques étaient cruciaux et constituaient le socle permettant d'institutionnaliser le dialogue social bipartite et tripartite, ce que la Somalie s'employait activement à faire au niveau fédéral.

S'agissant du changement climatique, l'intervenant a mentionné les conclusions de travaux de recherche réalisés par la Banque africaine de développement, d'après lesquelles la Somalie était le pays d'Afrique qui avait le plus haut potentiel de production d'énergies renouvelables du fait de la longueur de son littoral, des dix heures quotidiennes d'ensoleillement et de la vitesse des vents. Il était optimiste quant aux possibilités que pouvait offrir ce secteur. Pour conclure, il a déclaré que les décideurs devaient passer des discours creux aux actes.

**La modératrice** a invité l'assistance à réagir à la discussion:

- a) M. Juan Ramón Lira Loayza, ministre du Travail et de la Promotion de l'emploi de la République du Pérou, a posé la question suivante: «Dans quelle mesure la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail (2019) et l'Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19 (2021) peuvent-ils servir de mécanisme pour favoriser la reprise mondiale?»

- b) M. Farooq Ahmed, secrétaire général et président-directeur général de la Fédération des employeurs du Bangladesh, a posé la question suivante: «Comment concilier les avantages et les inconvénients du travail informel, qui est insuffisamment protégé et mal réglementé, mais qui permet à des millions de personnes d'avoir un emploi et des moyens de subsistance?»
- c) M<sup>me</sup> Tess Upperton, représentante du Conseil des syndicats de Nouvelle-Zélande, a posé la question suivante: «La Belgique s'est dotée d'un système d'indexation des salaires sur l'inflation. Quelle est son efficacité? Pourrait-il être adopté par d'autres pays?»
- d) Un membre de la délégation sud-africaine a posé la question suivante: «Comment passer de la définition des problèmes à la recherche de solutions concrètes?»
- e) À propos du financement, un représentant de l'Uruguay a posé la question suivante: «Quelles ressources pourraient être à la mesure de nos objectifs? Les sociétés multinationales qui ont la mainmise sur le commerce et le marché des matières premières sont à l'origine d'une grande partie des problèmes dont nous discutons. Comment les pays développés pourraient-ils favoriser le développement dans les pays pauvres?»

Les intervenants ont répondu brièvement à une ou plusieurs de ces questions, avant de présenter leurs remarques finales.

**M. Dermagne**, répondant à la question posée par la représentante syndicale néozélandaise concernant l'indexation des salaires, a indiqué que le système d'indexation automatique des salaires et des allocations sociales mis en place en Belgique était lié à l'indice des prix à la consommation, lequel était établi sans prendre en compte le tabac, l'alcool et les carburants. Ce mécanisme avait été créé à la fin de la première guerre mondiale afin de faire face aux périodes de forte inflation.

Ce mécanisme s'était révélé efficace en dépit de ses imperfections. Il avait permis à la Belgique d'amortir certains chocs inflationnistes.

**M. Yadav** a répondu à la question posée par le représentant des employeurs du Bangladesh sur les moyens de combler le hiatus entre le secteur formel et le secteur informel. Il a formulé des observations sur d'autres questions soulevées par des membres de l'assistance et a insisté une nouvelle fois sur l'importance des données et d'une définition juridique de l'expression «travailleur informel» pour pouvoir instaurer des régimes de sécurité sociale efficaces.

Citant le Mahatma Gandhi, qui disait que la Terre avait suffisamment de ressources pour satisfaire les besoins de tous les êtres humains, mais qu'elle n'en avait pas assez pour assouvir leur cupidité, l'orateur a insisté sur l'importance des entreprises locales et la valeur des modes de vie respectueux de l'environnement.

**M<sup>me</sup> Vuni** a dit, à propos de l'opposition entre travail formel et travail informel, qu'il était selon elle impossible d'obtenir un équilibre parfait entre l'un et l'autre, mais qu'il était nécessaire de reconnaître les travailleurs du secteur informel et de mettre en place un système conçu à leur intention. La difficulté résidait dans le fait que les gens devaient comprendre l'analyse des problèmes et les solutions trouvées. L'oratrice a évoqué un cadre novateur visant à faire en sorte que les personnes concernées s'approprient les solutions et puissent ainsi les mettre à profit.

**M. Osman Nur**, répondant à la question posée par le membre de la délégation sud-africaine, a insisté sur le fait que les responsables politiques devraient passer des paroles aux actes et rendre compte de leur action. Les syndicats n'avaient pas peur de dénoncer publiquement les défaillances.

**M<sup>me</sup> Durant** a également apporté une réponse concernant le hiatus entre formalité et informalité, estimant nécessaire d'aller au-delà de la notion de sécurité communautaire. En particulier, elle a souligné qu'on ne pouvait pas s'attaquer à l'informalité sans mettre en place un système de sécurité sociale. Elle a ensuite mentionné la responsabilisation et a indiqué que les promesses faites et non tenues étaient de plus en plus rejetées par les populations. De ce fait, il était crucial que le système multilatéral trouve des solutions adaptées aux multiples crises, mais cela allait être très difficile.

**La modératrice** a remercié les participants à la table ronde et a invité le Directeur général à prendre la parole pour conclure la discussion.

**Le Directeur général** a présenté une synthèse de la discussion en trois points. Premièrement, les problèmes liés à la pandémie et à la guerre en Ukraine auxquels les pays se heurtaient étaient venus s'ajouter à plusieurs graves problèmes préexistants liés notamment aux technologies, à l'environnement et à la démographie. L'OIT n'était en première ligne sur aucune de ces questions au sein du système multilatéral, mais la conjonction de ces perturbations avait de profondes répercussions sur le monde du travail et contribuait à une crise sociale, laquelle entraînait clairement dans son champ d'activité et de compétence. Ainsi, ces problèmes faisaient maintenant partie de ceux auxquels l'OIT devait s'atteler.

Deuxièmement, en ce qui concernait la réforme du système multilatéral, le Directeur général a convenu qu'elle était peut-être nécessaire et que la cohérence des politiques des organisations multilatérales laissait parfois à désirer. Le plus important était cependant d'avoir un objectif politique commun et une volonté d'investir suffisamment de ressources pour atteindre les buts fixés. En période de crise et de tension, il était crucial de s'unir autour d'un tel objectif.

Troisièmement, et en conclusion, le Directeur général a souligné qu'il importait de garder à l'esprit les réalités humaines de cette crise. Pour des millions de personnes, la crise posait la question de leur survie, de leur dignité et de leur autonomie. De plus, l'accès au travail décent constituant un aspect fondamental de la dignité humaine et de l'autonomie, il était essentiel de rappeler l'incidence déterminante qu'auraient les travaux de la Conférence internationale du Travail.

## Allocution des chefs d'États

### Allocution de Son Excellence M. Wavel Ramkalawan, Président de la République des Seychelles

**M. Ryder**

Directeur général du Bureau international du Travail  
et Secrétaire général de la Conférence  
(original anglais)

J'ai le plaisir de vous présenter Son Excellence M. Wavel Ramkalawan, Président de la République des Seychelles. Les Seychelles sont un État Membre de l'OIT depuis 1977 et, en collaboration avec l'Organisation dans le cadre d'un programme par pays de promotion du

travail décent, le gouvernement défend avec ardeur le développement durable, la création d'emplois, en particulier pour les jeunes, la croissance inclusive et la diversification économique. Il s'attache avec détermination à atténuer les effets du changement climatique. Sous l'impulsion du Président Ramkalawan, les Seychelles sont désormais sur la voie de la reprise après avoir subi les effets de la pandémie de COVID-19. Leurs stratégies nationales sont axées sur l'augmentation de la productivité, l'autonomisation de la population et la création d'emplois décents, dont un grand nombre de citoyens ont bénéficié. Nous nous réjouissons d'entendre le Président s'exprimer sur ces questions.

**M. Ramkalawan**  
Président de la République des Seychelles  
(original anglais)

C'est pour moi un honneur et un privilège que d'avoir la possibilité de prendre la parole lors de ce sommet majeur, à un moment tout à fait crucial de l'histoire mondiale. Au nom du peuple des Seychelles, je tiens à féliciter l'OIT d'avoir ouvert cet espace de discussion, qui permet aux États Membres et à des partenaires clés de partager leurs expériences et d'apprendre les uns des autres. Une telle tribune est plus pertinente aujourd'hui que jamais, puisqu'elle nous offre l'occasion d'échanger tous ensemble nos vues sur un thème on ne peut plus d'actualité: «la résilience et une reprise centrée sur l'humain face à la multiplication des crises mondiales».

Les Seychelles n'ont pas été épargnées depuis que la pandémie de COVID-19 a fait son apparition sur leurs rives. Dans notre petit pays, la situation s'est dégradée rapidement. D'un jour à l'autre, il a fallu fermer l'aéroport, et notre secteur touristique – qui est le pilier de notre économie – a plongé de plus de 80 pour cent. Les entreprises ont eu du mal à garder leurs travailleurs et l'économie du pays a été mise à très rude épreuve. Nous sommes parvenus à préserver l'emploi grâce à des aides financières accordées par le gouvernement aux entreprises, couplées à des décisions politiques et économiques courageuses et prises au bon moment pour remettre notre économie fragile sur la voie de la reprise.

Le programme de vaccination a sauvé notre pays et, avec la réouverture de notre économie en mars 2021, lui a permis de se relever. Deux ans après le début de la pandémie, nous en subissons toujours les séquelles dans une certaine mesure, comme les autres pays du monde. Si l'on y ajoute le conflit qui fait rage entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, notre plus grand défi tient désormais aux incertitudes liées au prix des produits alimentaires.

Alors que nous œuvrons pour offrir un bon niveau de vie à notre population, l'évolution du prix des produits de base constitue le principal écueil auquel nous nous heurtons. Maintenir l'équilibre entre défis économiques et défis sociaux est devenu un art dont nous tâchons d'acquérir la maîtrise.

Ce contexte général a plongé non seulement les Seychelles, mais le monde tout entier dans une situation d'insécurité, qui découle notamment de la forte inflation liée à la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Partant, si les premières conséquences de la pandémie étaient essentiellement d'ordre sanitaire, il est à présent évident que la viabilité budgétaire constituera la véritable gageure, et une question incontournable.

Le gouvernement s'emploie à promouvoir un changement de mentalité et à donner aux seychellois les moyens d'intégrer l'économie formelle, pour favoriser leur accès à un travail décent et stable. Cela a permis de limiter les coûts économiques de la pandémie, tout en gérant les risques sanitaires et en évitant de faire peser une charge financière sur les générations futures. Il est admis que le coût global de la pandémie aurait été bien plus élevé si nous

n'avions pas adopté cette approche proactive, qui a été rendue possible par une augmentation importante du nombre des visiteurs, un accroissement de la demande de main-d'œuvre, la vaccination de la population, le dévouement de notre personnel de santé et les mesures que nous avons prises pour fixer un cap en ces temps très incertains. Il est important d'avoir une vision et un projet.

La pandémie a mis en lumière les insécurités qui entourent l'emploi. Les travailleurs qui sont habituellement le moteur de l'économie ont été les plus durement touchés. Du jour au lendemain, notre population a commencé à s'inquiéter pour son avenir, qui est devenu incertain. Depuis le début de la pandémie, nous avons reçu un très grand nombre de demandes d'autorisation de licenciement pour motif économique. Parallèlement, les caisses du gouvernement se sont vidées rapidement, aux dépens d'une aide sociale déjà très sollicitée.

Les jeunes, qui ont généralement des difficultés à trouver un premier emploi, les femmes qui interrompent leur vie professionnelle pour assumer des responsabilités familiales et les travailleurs qui occupent des emplois précaires en raison d'un faible niveau d'instruction sont en première ligne et sont les premières victimes des inégalités et des ravages causés par la crise.

J'ajouterai qu'il reste encore beaucoup à faire, car la pandémie a mis en lumière les risques et les difficultés auxquels se heurte un petit État insulaire entièrement tributaire du tourisme. La diversification économique est, de fait, devenue notre nouveau mot d'ordre. La tâche ne sera pas aisée mais il convient de s'y atteler dès aujourd'hui, ce qui nous permettra aussi de préserver les acquis laborieusement engrangés au cours des dernières décennies. La question est de savoir comment, en tant que dirigeants de divers pays du monde, grands ou petits, nous pouvons agir pour mener nos peuples vers des jours meilleurs.

Notre message devrait être un message d'espoir. Nos actes et nos politiques devraient être porteurs d'espoirs pour nos peuples, tandis que nous poursuivons la lutte contre les fléaux que sont la corruption, l'exploitation et l'injustice. Les Seychelles partagent la détermination de l'OIT à faire respecter les normes pertinentes en la matière. Les travailleurs sont au centre du processus de reprise. Ils ne doivent pas être laissés de côté, bien au contraire: ils doivent être au premier plan et être protégés. Cette approche est essentielle car elle signifie que nous sommes à l'écoute de nos peuples. Elle signifie que nous nous engageons à leur offrir un avenir dans lequel leurs droits au travail seront protégés, des possibilités d'emplois seront créées, une protection sociale sera accessible à tous et l'harmonie des relations professionnelles sera favorisée par le dialogue social.

Donnons à notre jeunesse les encouragements qu'elle mérite et qu'elle attend de nous. Je suis heureux de constater que de nombreux jeunes seychellois ont fait preuve de persévérance pendant cette période difficile. Je pense, par exemple, aux demandeurs d'emploi qui ont participé à notre programme de développement des compétences, financé par l'OIT, pendant la pandémie de COVID-19. Ils sont aujourd'hui d'heureux travailleurs ou poursuivent leurs études.

C'est là une preuve de ce que la crise ne peut être surmontée sans des partenariats et un travail en réseau avec nos partenaires multilatéraux. Continuons d'œuvrer en ce sens, pour être en mesure de répondre aux aspirations de notre peuple.

**(L'orateur poursuit en français.)**

Durant ces deux dernières années, nous avons vécu une expérience horribifique – c'est le moins que l'on puisse dire. Cela continuera à moins que nous acceptions tous de travailler ensemble en ce moment crucial dans le but de maintenir la paix, afin que nous puissions nous

concentrer sur la reconstruction de notre nation et nous employer à offrir à notre peuple un avenir meilleur. Avec le soutien de nos partenaires, tels que l'OIT et d'autres institutions des Nations Unies, nous continuerons à croître et à renforcer notre résilience afin de nous prémunir contre toute catastrophe future qui pourrait se présenter à nous.

En conclusion, je dois dire que, en tant que nation, le peuple seychellois a résisté admirablement à l'adversité inconcevable qui l'a frappé, et je suis fier d'être devant vous aujourd'hui, en tant que chef de cet État, pour vous dire que je suis persuadé que nous triompherons. Les Seychelles restent déterminées à agir pour leur population, et se joignent à d'autres États Membres pour œuvrer à une reprise économique centrée sur l'humain.

## **Allocution de Son Excellence M<sup>me</sup> Xiomara Castro Sarmiento, Présidente de la République du Honduras**

**M. Ryder**

Directeur général du Bureau international du Travail  
et Secrétaire général de la Conférence  
(original espagnol)

C'est un grand honneur pour moi de présenter Son Excellence M<sup>me</sup> Xiomara Castro Sarmiento, Présidente de la République du Honduras, pays Membre fondateur de l'OIT. M<sup>me</sup> Castro Sarmiento, la première femme Présidente du Honduras, a fait la preuve de sa détermination à promouvoir le respect des principes et droits fondamentaux au travail, à défendre l'environnement, à répondre aux questions liées aux migrations et à protéger les groupes les plus vulnérables. Nous sommes immensément encouragés par les efforts qu'elle déploie pour réduire la pauvreté, la solidarité dont elle fait preuve à l'égard des plus vulnérables, son esprit de coopération ainsi que son attachement au multilatéralisme et à l'inclusion. Nous écouterons son allocution avec le plus grand intérêt.

**M<sup>me</sup> Castro Sarmiento**  
Présidente de la République du Honduras  
(original espagnol)

Mesdames et Messieurs les participants au Sommet sur le monde du travail de l'Organisation internationale du Travail, je vous adresse depuis le Honduras mes salutations fraternelles, solidaires et engagées envers la classe ouvrière.

La situation d'urgence sanitaire due au COVID-19 a montré que le système capitaliste faisait fi du droit des peuples à la santé et ne se préoccupait que des besoins du marché.

Ce système hégémonique n'a pas su réagir face à la pandémie; au contraire, il a encore creusé les inégalités structurelles et la pauvreté dans nos pays. Les interventions des monopoles et oligopoles financiers – dont les crédits ne tiennent pas compte du droit au travail de millions de personnes et entravent leur accès déjà limité à la production et à la consommation de biens et de services – font grossir les files de migrants qui se dirigent vers les métropoles d'Europe et des États-Unis d'Amérique.

Dans ce contexte, la guerre en Ukraine a provoqué trois nouvelles crises majeures pour l'humanité – une alimentaire, une énergétique et une financière – qui frappent de plein fouet les pays les plus pauvres.

Ainsi, dans les actions qu'ils ont engagées face au COVID-19, les pays les moins avancés ont investi 4 pour cent de leur produit intérieur brut, contre 8 pour cent pour les pays en développement et 16,3 pour cent pour les pays développés. Cet écart, qui va jusqu'à 477 fois en chiffres absolus, est abyssal.

D'après les projections, les rendements agricoles dans nos pays seraient jusqu'à 50 pour cent inférieurs à la normale, la guerre ayant eu pour effet de faire obstacle aux approvisionnements en aliments et en engrais et d'en augmenter les prix. Les prix du pétrole et du gaz naturel se sont eux envolés de près de 50 pour cent depuis le début de l'année. Le coût supporté par les pays en développement importateurs d'aliments est 2 points de pourcentage plus élevé que celui supporté par les pays exportateurs.

Il est temps de réviser les traités que l'on prétend être de libre-échange et qui, de fait, pénalisent principalement les travailleurs des pays les plus démunis, à savoir ceux qui se caractérisent par leur dépendance à l'égard de l'agriculture traditionnelle. Nos petits producteurs ne peuvent pas lutter face aux grandes entreprises qui sont subventionnées par le système capitaliste et profitent d'économies d'échelle.

Dans ce système qui favorise l'exclusion, ce sont les femmes et les enfants qui souffrent le plus. L'informalité et le travail des enfants ont d'ailleurs progressé sous l'effet de la crise.

Le seul moyen de changer cette situation est de procéder à des transformations radicales et de sauver les institutions publiques qui ont été privatisées. Le marché ne veille pas à l'intérêt général, qui doit reposer sur le bien-être social. Pour parvenir à la justice et à la paix, le travail doit être décent et juste.

Le gouvernement que je suis en train de former est engagé en faveur de la liberté syndicale et de la négociation collective et veut faire augmenter le nombre de travailleurs affiliés à la sécurité sociale.

En outre, grâce à la loi relative à la consultation préalable, il entend protéger les droits fonciers et territoriaux ancestraux des peuples autochtones. Nous défendrons les droits des travailleurs domestiques et nous lutterons contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail grâce au dialogue, qui est le meilleur outil de promotion de la démocratie et de la civilisation.

Nous avons déjà abrogé la loi qui portait le plus atteinte aux droits des travailleurs, à savoir la loi sur l'emploi à l'heure. Nous avons aussi abrogé la loi sur les secrets d'État, qui favorisait la corruption, et la loi sur les zones d'emploi et de développement économique, qui permettait de vendre notre territoire à des entreprises transnationales. Nous soutenons également la sécurité et la santé au travail, les apprentissages ainsi que l'économie sociale et solidaire.

Enfin, je souhaiterais rappeler qu'au Honduras nous sommes en train de démanteler une dictature qui était en place depuis 2009. Pendant douze ans, nous avons résisté face aux crimes, aux persécutions et aux escadrons de la mort, qui ont assassiné la militante écologiste Berta Cáceres ainsi que des dizaines de journalistes.

J'aimerais conclure ce message avec quelques mots du poète hondurien Alfonso Guillén Yelaya: «La justice n'est pas compatible avec des aristocraties du travail. Dans la réalisation de nos tâches, la force de vie régulatrice qui distribue les dons et stimule l'activité nous place au même niveau. C'est l'organisation inique du monde qui entrave l'effort réalisé par l'homme et en provoque l'échec transitoire».

## Conversation sur le thème: Face à la multiplication des crises mondiales: promouvoir la résilience et une reprise centrée sur l'humain

**Le Directeur général** a invité ses interlocuteurs, M<sup>me</sup> Passchier (présidente du groupe des travailleurs à la Conférence internationale du Travail) et M. McCoy (directeur général de la Confédération irlandaise des entreprises et des employeurs), à engager une réflexion sur les questions clés abordées, les principaux messages des orateurs de haut niveau, et la manière dont on pouvait s'inspirer de ces messages pour faire face aux crises multiples.

**M. McCoy** a souligné que les crises actuelles se déployaient dans un contexte marqué par l'étroite interdépendance des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance. Selon lui, une approche de la reprise centrée sur l'humain devait tenir compte de quatre composantes: 1) le capital naturel (l'environnement); 2) le capital humain; 3) le capital social; 4) le capital au sens classique (technologies et matériel). Il a fait observer que les discussions portant sur la crise environnementale s'inscrivaient généralement dans une vision du monde essentiellement axée sur la dimension écologique et le capital naturel. Il a noté que la séance précédente avait davantage porté sur le capital humain et le capital social que sur l'approche technocentrée. Il a reconnu être personnellement plus proche de cette dernière – l'OIT privilégiant quant à elle la dimension humaine – mais s'est déclaré entièrement ouvert à la discussion sur ce point.

Répondant à l'invitation du Directeur général, **M<sup>me</sup> Passchier** a fait remarquer que les principaux éléments qui ressortaient des observations formulées par les intervenants avaient trait à l'importance de la vie et de la survie. Dans le contexte actuel, pétri de crises et de guerres, c'était le droit à la vie qui devait être l'impératif absolu. Il était inacceptable que des travailleurs meurent au travail. L'intervenante a noté avec regret que les droits des travailleurs n'avaient pas été considérés comme la priorité absolue lors du sondage effectué pendant la table ronde. Selon elle, la question de la sécurité était prioritaire; venaient ensuite la dignité et les droits fondamentaux, puis les emplois et la protection sociale. Pour qu'existe une protection sociale adéquate, il était toutefois indispensable que les emplois offrent un salaire qui assure des conditions d'existence convenables, comme l'affirmait la Constitution de l'OIT. Or un tel salaire était toujours inexistant pour des milliards de personnes. Pour bénéficier d'une protection sociale, les travailleurs devaient pouvoir payer des impôts, ce qui impliquait qu'ils occupent un emploi suffisamment rémunérateur. Alors que les entreprises demandaient des réductions d'impôts, les travailleurs réclamaient une imposition équitable. La question de l'allègement de la dette revêtait également une grande importance.

**Le Directeur général** a demandé quelques précisions sur la signification de l'expression «approche technocentrée». Quelles mesures la mise en œuvre d'une telle approche nécessitait-elle? Et si ces mesures étaient prises, est-ce que tout le reste s'ensuivrait?

**M. McCoy** a rappelé qu'une perspective exclusivement axée sur l'écologie pouvait parfois poser des limites au développement humain. Tout en regrettant que les investissements dans le capital social et dans le capital humain ne soient pas adaptés, il a fait observer qu'une approche technocentrée pouvait servir à mettre en place des conditions favorables au capital naturel et au capital humain. On considérait trop fréquemment que le capital et le travail se juxtaposaient, alors miser sur la technologie laissait la possibilité de travailler moins longtemps pour un rendement identique. Il a par ailleurs déclaré que le fait d'adopter une perspective purement écologique et délibérément axée sur l'humain entamait parfois la capacité du système capitaliste de créer les ressources qui étaient en définitive nécessaires pour favoriser l'élévation du niveau de vie et mettre en place des réponses efficaces aux crises. Pour toutes

ces raisons, l'intervenant préférait la perspective du tout-technologique à une approche centrée sur l'écologie ou sur l'humain.

**Le Directeur général** s'est demandé s'il y avait véritablement lieu de choisir entre ces différentes approches.

**M<sup>me</sup> Passchier** a rappelé que la technologie n'était jamais qu'un instrument entre les mains de l'homme, lequel pouvait aussi bien l'utiliser pour faire le bien que pour commettre des atrocités, comme dans le cas des guerres. Elle a mis en garde contre un monde dans lequel la technologie régnerait sans partage et souscrit à l'approche centrée sur l'humain prônée par l'OIT. Cela dit, la discussion ne devait pas porter exclusivement sur les aspects humains: qu'en serait-il en effet de l'homme, dans un monde sans emplois? De plus, celui-ci ne pouvait pas vivre sur une planète morte. Des millions d'espèces étaient en train de disparaître. L'environnement était donc aussi une priorité, et il fallait également prendre des mesures concrètes dans ce domaine.

Évoquant les soubresauts de l'économie irlandaise, **le Directeur général** a demandé à M. McCoy s'il pensait que les crises actuelles pouvaient se comparer aux zones de turbulence traversées par un avion: suffisait-il d'attacher sa ceinture de sécurité, ou fallait-il se préparer à un atterrissage brutal, voire à un accident à l'atterrissage? Dans la perspective du tout-technologique, que faudrait-il faire pour que l'atterrissage se fasse en douceur?

**M. McCoy** a répondu que le monde ne traversait pas une simple zone de turbulence mais vivait les prémices d'une récession mondiale provoquée par les dysfonctionnements des chaînes d'approvisionnement, eux-mêmes imputables à la pandémie de COVID-19 et à la guerre en Ukraine. Plus fondamentalement, cette crise touchait également à l'avenir du travail: au début de la pandémie de COVID-19, les banques centrales et les autorités monétaires avaient en effet cru qu'elle nécessitait l'arrêt du travail. Ce dont elles ne s'étaient pas pleinement rendu compte, c'est que la technologie, dans une très large mesure, allait permettre aux gens de travailler à domicile. L'économie mondiale avait de ce fait relativement bien résisté, d'où l'excès actuel de liquidités et la nécessité d'enclencher une récession pour le résorber.

**M<sup>me</sup> Passchier** a déclaré qu'il était difficile de faire des prévisions, mais que la population éprouvait un sentiment d'insécurité beaucoup plus fort. Si nous n'entreprenions rien pour y remédier, il fallait craindre une aggravation des turbulences économiques et sociales. L'histoire nous fournissait à cet égard quelques enseignements: ainsi, en 1919 et en 1944, une action concertée avait été menée et des mesures concrètes avaient été prises pour garantir que chacun avait un rôle à jouer et pour mettre en place des cadres propres à garantir l'équité et la justice sociale. Les travailleurs, qui voyaient la pauvreté augmenter au moment même où les bénéfices des entreprises montaient en flèche, avaient aujourd'hui le sentiment de ne pas être traités de manière équitable. La population devait participer activement à la recherche de solutions car, si le problème n'était pas pris en main, de nouveaux troubles sociaux étaient à craindre.

**Le Directeur général** a demandé quels étaient les enseignements à tirer de la pandémie de COVID-19 pour le monde du travail. Le monde du travail serait-il différent, ou devrait-il changer?

**M. McCoy** a noté que l'élément à retenir de la pandémie de COVID-19 était que le niveau d'instruction de la main-d'œuvre mondiale avait augmenté au cours des trois dernières décennies, ce qui lui avait permis de mieux s'adapter à la technologie. La proportion de travailleurs non qualifiés dans la population active était en baisse, et les travailleurs

semi-qualifiés et qualifiés seraient de plus en plus recherchés dans le monde de l'après-COVID-19. L'essor de l'intelligence artificielle et de la robotique nous avait appris que la technologie était notre alliée.

**M<sup>me</sup> Passchier** a dit penser que le monde de l'après-COVID-19 allait probablement s'accompagner de transformations dans le domaine des voyages et du tourisme. On allait sans doute voir – il fallait en tout cas l'espérer – une diminution du nombre de voyages superflus. Les réunions en présentiel allaient cependant reprendre et il était nécessaire qu'elles reprennent. La Conférence internationale du Travail offrait à cet égard une belle illustration de l'importance de la dimension humaine. Il n'était pas possible de s'appuyer uniquement sur la technologie pour résoudre tous les problèmes du monde du travail, car la recherche concertée de solutions nécessitait souvent des interactions et une collaboration directes. Enfin, évoquant l'inlassable labeur des travailleurs du secteur de la santé pendant la pandémie de COVID-19, l'intervenante a insisté sur la nécessité de prêter davantage attention au rôle des femmes. Pendant les guerres mondiales, les hommes qui partaient à la guerre étaient remplacés par les femmes dans les usines; mais, une fois les guerres terminées et les hommes de retour, les femmes étaient retournées aux tâches qui étaient les leurs: prodiguer des soins et élever les enfants. M<sup>me</sup> Passchier a averti que cela ne devait pas se reproduire.

**Le Directeur général** a chaleureusement remercié M. McCoy et M<sup>me</sup> Passchier d'avoir trouvé le temps d'apporter leur précieuse contribution aux travaux de la Conférence internationale du Travail.

## **Le Président** (original espagnol)

Je vous remercie vivement d'avoir participé à ce Sommet sur le monde du travail de la 110<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail. Nous venons d'assister à des débats extrêmement enrichissants et les conclusions que nous en avons tirées resteront sans nul doute ancrées dans nos mémoires.

**(La séance est levée à 18 h 30.)**